



Nos réf. : MS/EF

## VILLE DE MAICHE

25120

Boîte Postale 39

Tél. 03 81 64 03 01

Télécopie 03 81 64 26 41

Email : [contact@mairie-maiche.fr](mailto:contact@mairie-maiche.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DECISIONS DU MAIRE**

### **2023.37 – Demande de subvention à l'État au titre de la DSIL ou autre dispositif pour l'acquisition de mobilier pour équiper le nouveau groupe scolaire.**

Monsieur le Maire de Maïche,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22 modifié,

VU le Code de la Commande Publique régissant les marchés publics,

VU la délibération n° 2020.24 du Conseil Municipal du 27 mai 2020 portant délégation au Maire durant toute la durée de son mandat pour prendre toute décision relative à la demande d'attribution de subventions à tout organisme financeur,

VU la délibération n° 2017.28 du Conseil Municipal du 3 avril 2017 validant le projet de création d'un nouveau groupe scolaire,

VU la décision n° 2018.87 DU 18 octobre 2018 autorisant Monsieur le Maire à solliciter tout soutien financier dans le cadre du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire et à signer tous les documents inhérents à ces dossiers,

VU le projet de nouveau groupe scolaire intégrant des locaux scolaires, un service périscolaire, un restaurant scolaire et des espaces mutualisés tels que Bibliothèque, salles polyvalentes et d'arts plastiques, salle de réunion, tisanerie...

CONSIDÉRANT la nécessité d'équiper de mobilier adapté, le nouveau groupe scolaire,

CONSIDÉRANT le montant prévisionnel de l'opération qui s'élève à 163 159 €uros HT,

CONSIDÉRANT que le plan de financement ci-après n'atteint par les 80 % toutes subventions confondues,

Accusé réception Préfecture le 27 avril 2023  
Publié sur le site internet le 27 avril 2023

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
<b>Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)</b>			
Mutualité Sociale Agricole	Appel à projet Grandir en Milieu Rural	11 282.00 €	6.9 %
<b>Financements publics</b>			
Etat	DETR-DSIL	48 947.70 €	30 %
<b>Auto-financement</b>			
Fonds propres	Commune de Maïche	102 929.30 €	
Emprunt			
<b>Total HT</b>		163 159.00 €	

CONSIDÉRANT l'échéancier de réalisation de l'opération suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : 6 avril 2023

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : mai 2023

Date prévisionnelle de fin de l'opération : septembre 2023

## D E C I D E

**Article 1** : Il est décidé de :

- Solliciter un soutien financier auprès de l'État au titre de la DSIL ou d'un autre dispositif d'état et auprès d'autres co-financeurs potentiels pour l'acquisition de mobilier pour équiper les locaux du nouveau groupe scolaire dont la construction arrive à son terme.
- d'autoriser la signature de tous les documents afférant à ce dossier.

**Article 2** : La présente décision est transmise à Monsieur Préfet du Doubs et inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal qui en aura connaissance lors d'une prochaine séance.

Maïche, le 26 avril 2023



Le Maire,  
Régis LIGIER

Accusé réception Préfecture le 27 avril 2023 Publié sur le site internet le 27 avril 2023
--